

SE PROTÉGER CONTRE LE SRAS



UNE QUESTION DE SAVOIR
ET DE SAVOIR-FAIRE

www.inspq.qc.ca

MARDI 4 NOVEMBRE 2003

HÔTEL DELTA CENTRE-VILLE | SALLE RÉGENCE AB
777, rue University, Montréal (Québec)

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2003

HÔTEL LOEWS LE CONCORDE | SALLES SUZOR-CÔTÉ ET KRIEGHOFF
1255, cours du Général-De Montcalm, Québec (Québec)

À Toronto, la moitié des cas de SRAS sont survenus chez des travailleurs de la santé et jusqu'à 75 % des cas totaux ont contracté la maladie en milieu hospitalier. Plus de 10 % des victimes en sont décédées. Est-il besoin d'insister sur le fait que les infections transmises à l'hôpital représentent un enjeu majeur?

La bande vidéo qui vous sera présentée facilitera certes la transmission des connaissances et des habiletés nécessaires à l'utilisation adéquate des équipements de protection individuelle, mais ce n'est pas suffisant. La protection individuelle doit s'inscrire dans un processus plus général de gestion du risque professionnel réalisé dans le cadre de l'organisation du travail et nous en discuterons également de manière à prévenir le SRAS et à créer un environnement de travail favorable à la santé.

Les formations du 4 et 5 novembre sont capitales, soyez les bienvenus.

Dr Alain Poirier

*Directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint
Ministère de la Santé et des Services sociaux*

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Sensibiliser les intervenants des milieux de soins à l'importance de la protection individuelle et collective et les outiller pour remplir les exigences d'une protection adéquate contre le SRAS.

- Comprendre de quelle façon le SRAS a un impact sur la population, le système de soins et la société.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adéquatement.
- Résumer le contexte légal et réglementaire québécois concernant la protection respiratoire et personnelle.
- Associer les éléments d'organisation du travail en lien avec la protection individuelle et collective.

CLIENTÈLES VISÉES

Les professionnels œuvrant au sein des services de santé et sécurité au travail, des comités de prévention des infections et des comités de santé et sécurité du travail des établissements de soins généraux et spécialisés et des CLSC avec urgence.

Les membres des équipes de santé au travail et des maladies infectieuses du réseau de la santé publique.

Les gestionnaires des comités de direction des établissements de soins généraux et spécialisés et des CLSC avec urgence.

PROGRAMME

8 h Accueil des participants

9 h **Allocution d'ouverture**

DR ALAIN POIRIER, directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint, ministère de la Santé et des Services sociaux

9h15 **Les actualités du SRAS**

DR GASTON DE SERRES, médecin-conseil en immunisation, Institut national de santé publique du Québec

9h45 **La nécessité et l'urgence de bien se protéger – l'expérience torontoise**

DR ANDRÉ DASCAL, professeur agrégé, département de médecine, microbiologie et immunologie, Université McGill

10h05 Période de questions

10h15 Pause

10h30 **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la protection individuelle respiratoire...**

Quiz sur vos connaissances

Vidéo

Les bonnes réponses

CÉLINE LEMIEUX, responsable de la coordination et du suivi du programme de santé au travail, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

11h30 **Quelles sont les dernières recommandations du comité provincial sur les mesures de précaution contre le SRAS ?**

DR MARIE GOURDEAU, microbiologiste-infectiologue, présidente du comité des infections nosocomiales du Québec

11h50 Période de questions

12h Dîner

13h30 **Comment ne pas oublier d'éléments importants dans l'organisation de nos services ?**

ANIMATEUR : à confirmer

TABLE RONDE :

Points de vue patronal, syndical, d'un professionnel en prévention des infections et d'un professionnel de la santé publique.

14h10 Suivi de discussion avec l'auditoire

14h20 Synthèse

14h30 Pause

15h Ateliers simultanés

A > N95! Essayer, c'est l'adopter, et plus!

CÉLINE LEMIEUX, responsable de la coordination et du suivi du programme de santé au travail, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

ÉLIZABETH LAJOIE, médecin-conseil, Direction de la santé publique de la Montérégie

PAULE PELLETIER, hygiéniste industriel, Direction de la santé publique de la Montérégie

B > Programme de protection respiratoire : Quoi? Comment? Par qui? Et à quel coût?

LUC BHÉRER, médecin-conseil en santé et sécurité au travail, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

LUC MÉNARD, conseiller en prévention-inspection, Commission de la santé et de la sécurité du travail

16h **Maintenant à quoi penser et où s'adresser?**

HORACIO ARRUDA, directeur de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

DIANE PARENT, directrice générale, Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur affaires sociales

16h15 Clôture

HORACIO ARRUDA, directeur de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

16h30 Collecte des feuilles d'évaluation

SE PROTÉGER CONTRE LE

SRAS



TARIF

60 \$ + taxes = 69 \$

Le tarif comprend l'accès aux conférences, les pauses et le dîner.

MODE DE PAIEMENT

Faire parvenir par la poste ou remettre sur place un chèque ou un mandat postal au nom de l'Institut national de santé publique du Québec/SRAS.

ANNULATION OU ABSENCE

En cas d'annulation ou d'absence, l'inscription n'est pas remboursable mais peut être transférée à une autre personne.

HÉBERGEMENT

Hôtel Delta Centre-Ville à Montréal :
139 \$ en occupation simple ou double.

Hôtel Loews Le Concorde à Québec :
98 \$ en occupation simple ou double.

Réservez une chambre **avant le 17 octobre 2003** et spécifiez que vous participez à la Journée sur le SRAS.

Hôtel Delta Centre-Ville
777, rue University, Montréal (Québec) H3C 3Z7
Téléphone : (514) 879-1370 ou 1 800 268-1133
www.deltahotels.com
Métro : Square-Victoria

Hôtel Loews Le Concorde
1255, cours du Général-De Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6
Téléphone : (418) 847-2222 ou 1 800 463-5256
www.loewshotels.com

RECONNAISSANCE DE FORMATION POUR LES PARTICIPANTS

Le programme « Se protéger contre le SRAS : une question de savoir et de savoir-faire » rencontre les exigences quant au développement et aux critères de contenu scientifique en formation médicale continue.

Le vice-décanat à la Formation professionnelle continue de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal reconnaît :

- pour le médecin spécialiste, 1 crédit par heure de participation de la section 1 du Programme de maintien du certificat du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada pour un maximum de 5 crédits;
- pour les médecins de famille, 5 heures créditées de catégorie 1 en FMC. Ce programme est admissible pour chaque omnipraticien de la province de Québec au remboursement de ressourcement suite à l'entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour tout autre participant, ce programme donne une attestation correspondant au nombre d'heures auquel vous aurez participé (5 unités de formation continue).

Tous les participants qui réclameront une reconnaissance de formation devront signer la feuille de présence à cette fin et réclamer leurs unités proportionnellement à leur participation.

L'Institut national de santé publique du Québec est un établissement d'enseignement reconnu en vertu de l'article 7.6 de la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

INSCRIPTION

M. Mme

Prénom

Nom

Occupation

Organisation

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone ()

Télécopieur ()

Courriel

J'assisterai à la formation : 4 novembre 2003 Montréal 5 novembre 2003 Québec

Je choisis à 15 h : Atelier A Atelier B

Paiement ci-joint Je paierai par chèque sur place.

Signature

Date

PHOTOCOPIEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET RETOURNEZ-LE AVANT LE 31 OCTOBRE 2003.

A. PAR LA POSTE AVEC VOTRE PAIEMENT :

Madeleine Dubé
Institut national de santé publique du Québec
945, av. Wolfe, 5^e étage
Ste-Foy (Québec) G1V 5B3
madeleine.dube@inspq.qc.ca

B. PAR TÉLÉCOPIEUR :

(418) 654-3144
(Le paiement sera exigé sur place,
par chèque uniquement.)

RENSEIGNEMENTS : (418) 650-5115, poste 5335

COMITÉ ORGANISATEUR

DANIELLE AUGER, coordonnatrice en maladies infectieuses, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

LUCIE BEAUDREAU, infirmière en prévention des infections, Hôpital Sainte-Justine, représentante de l'Association des infirmières en prévention des infections

LUC BHÉRER, médecin-conseil en santé et sécurité au travail, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

MICHÈLE DUPONT, médecin-conseil, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux / Institut national de santé publique du Québec

CÉLINE FARLEY, responsable de la formation, Institut national de santé publique du Québec

ROXANE GAUTHIER, conseillère en santé et sécurité du travail, Association des hôpitaux du Québec

RENÉE JULIEN, conseillère, Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur affaires sociales
MONA LANDRY, conseillère, Association des CLSC et des CHSLD du Québec

JACQUES LAVOIE, hygiéniste industriel, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail

CÉLINE LEMIEUX, responsable, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

LUC MÉNARD, conseiller en prévention-inspection, Commission de la santé et de la sécurité du travail

Québec

• Institut national de santé publique
• Ministère de la Santé et des Services sociaux